

ENTREPRISES FRANCHES

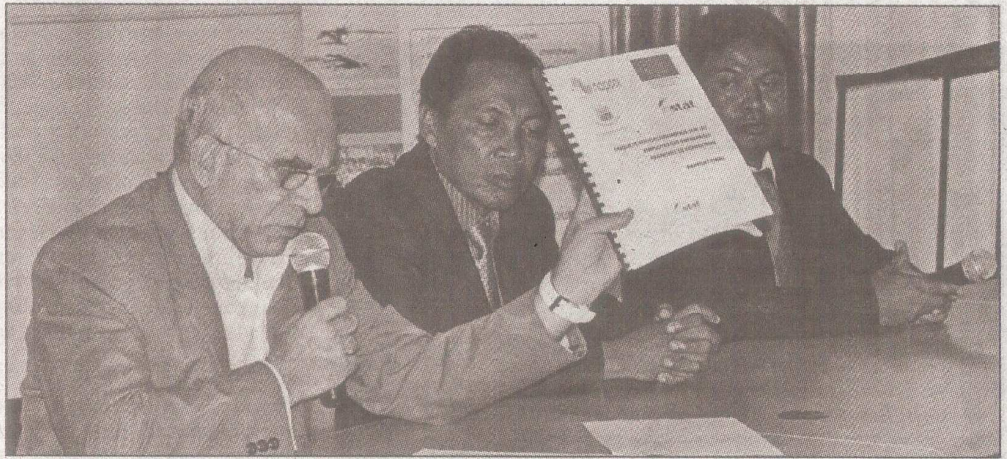
Un autre outil de réduction de la pauvreté

Les entreprises franches peuvent servir d'outil de lutte contre la pauvreté. Les chercheurs du Centre d'études économiques (CEE) de l'Université d'Antananarivo et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) le confirment.

Les investissements des entreprises franches peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté dans la mesure où celles-ci font montre d'une grande capacité de production, donc avec une performance plus élevée que celle des autres entreprises. C'est ce que confirment en tout cas les chercheurs du CEE et de l'IRD, dans les résultats des recherches effectuées dans le cadre du projet «No-Poor». La présentation du rapport technique relatif à ce projet s'est tenue, hier à Ankatso.

Hery Ramiarison, enseignant-chercheur du Département économie de l'Université d'Antananarivo et également membre du CEE a indiqué qu'«*Avant la crise, les entreprises franches étaient les premiers pourvoyeurs de devises dans le pays avec un apport de plus de 600 millions de dollars par an*».

Il a en outre expliqué que ces entreprises sont également créatrices d'emplois dans la mesure où elles absorbent plus de 20% de la main-d'œuvre du secteur formel, regroupant les diverses couches sociales. Ces sociétés ont l'avantage de pouvoir recruter des mains-d'œuvre



La présentation du rapport technique relatif au projet NoPoor à Madagascar s'est tenue, hier à Ankatso.

«*peu qualifiées, moins diplômées*» mais pouvant être «*formées sur le tas*». «*Le fait est que le niveau d'instruction des trois-quarts de la population ne dépasse pas le premier cycle*», a-t-il expliqué.

Certains points à revoir...

Les chercheurs œuvrant dans ce projet ont notamment mis l'accent sur la promotion des bourses familiales, entre autres politiques, pour mieux répondre aux attentes des populations vulnérables, vivant avec moins de deux dollars par jour. Sur ce sujet, Hery Ramiarison a évoqué la nécessité de revoir certains points, notamment en ce qui concerne le contrat de travail. Cela relève en tout cas de la responsabilité, autant des investisseurs que des dirigeants étatiques. «*Nombre d'employés dans ces entreprises, au moins 35%, ne connaissent pas le contrat de travail. Par ailleurs,*

plus d'un tiers des salariés ne perçoivent pas leurs allocations d'heures supplémentaires», a-t-il révélé.

En tenant compte du fait que le travail constitue la principale source de revenus, la vulnérabilité de la population est mise en évidence quand survient une crise, la capacité de résilience de

la population demeure faible. Nombreux pays ont des difficultés à bien identifier les pauvres, les vulnérables et voir comment ce fléau change avec le temps. Une maîtrise de ces questions devrait aider à avoir des programmes plus ciblés et plus orientés vers les véritables bénéficiaires.

Arh.

Le projet «NoPoor» ou «Pas de pauvreté», sur financement de l'Union européenne, a démarré en 2012 pour prendre fin en avril 2017. Il regroupe un consortium d'une vingtaine d'instituts et centres de recherche dans le monde, dont l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à Madagascar et le Centre d'études économiques (CEE) de l'Université d'Antananarivo sont membres. Ce réseau qui travaille sur les questions de la pauvreté dans des approches multidisciplinaires, accorde davantage d'intérêt au partenariat et à l'interaction avec les décideurs publics, les organisations de la société civile, les organisations multilatérales et régionales. Les chercheurs qui y interviennent ont convenu de la nécessité de mettre en place d'autres mécanismes et types d'intervention. Une donne dont le socle est le renouvellement des connaissances jusque-là utilisées en matière de réduction de la pauvreté.